

ESTAIMPUIS

Au conseil communal de ce mercredi

Le conseil communal d'Estaimpuis se réunit ce mercredi à 19 h à la maison communale de Leers-Nord. Dix points sont à l'ordre du jour de la séance publique, parmi lesquels le nouveau cimetière d'Estaimbourg et la gestion du centre équestre.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2014.

2. Fabriques d'église d'Estaimpuis et de Leers-Nord – exercice 2013 – modifications budgétaires n° 1 – avis.

3. Achat de sacs poubelle – approbation des conditions et du mode de passation.

4. Opération immobilière – Estaimbourg – acquisition de terrains au C.P.A.S. pour aménagement nouveau cimetière – fixation des conditions – approbation.

5. Opération immobilière – Estaimpuis – rue des Tonneliers – reprise de voirie – approbation.

6. Opération immobilière – Estaimpuis – Porte des Bâtitseurs – reprise de voirie – approbation

7. Estaimbourg – gîte et centre équestre – nouvelle gestion – fixation conditions de reprise

8. Personnel communal – réforme des grades légaux – statut pécuniaire du Directeur Général et du Directeur Financier – modification.

9. Personnel communal – convention sectorielle 2007-2010 – revalorisation de certains barèmes (niveaux E et D et plus particulièrement les échelles E.1, E.2, E.3, D.1, D.2 et D.3) – décision.

10. Arrêtés du bourgmestre – ratification. ■